

# Magnac-sur-Touvre

# Le PIRON

Bulletin d'Informations Municipales



P 3 La Touvre en Fête

P 4 Soirs Bleus

P 6 à 9 Finances

P 11 Service Civique



## Le mot du Maire

Chers lectrices et lecteurs

Je viens m'adresser à vous en ce printemps humide qui perdure mais qui va j'espère nous permettre de passer un été dans les meilleures conditions. Soyons tous conscients de cette chance, bon nombre de communes du sud de la France aimeraient bénéficier des mêmes conditions météorologiques en ce mois de mai.

Les 12,13, et 14 mai s'est déroulée La Touvre en Fête sur nos quatre communes (Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre). Une réussite totale pour cette deuxième année consécutive. Grâce à une entente cordiale et un travail de plusieurs mois entre nos 4 municipalités, élus, agents associations et bénévoles ont pu faire de cette manifestation un évènement reconnu et de qualité ; merci à tous ceux qui se sont investis pour ces trois jours de festivités.

Le 29 mai nous recevons pour quatre jours nos jumeaux de Bockhorn après trois années sans rencontre pour cause de Covid. Une semaine préparée par notre Comité de jumelage qui devrait être forte en émotion et qui s'annonce chargée en contenu.

Concernant le budget de notre commune, pour cette année, il est difficile de faire de grandes prévisions compte tenu des augmentations des énergies que nous ne maîtrisons pas. Cependant, les travaux de réfection de voiries prévus initialement pourront être maintenus.

Pour les projets en cours d'étude, crèche, centre de loisirs et groupe scolaire, ils seront validés revus et modifiés en fonction de nos moyens avec l'aide de nos partenaires financiers en tenant compte de la conjoncture.

Je tenais aussi à vous dire que la période que nous traversons reste compliquée, avec notamment le départ de notre médecin le Docteur TISSERAUD dès ce mois de juin. Un courrier a été adressé au ministre de la santé ainsi qu'à l'ARS pour demander de l'aide, mais qui reste sans réponse à ce jour !

Nous sommes également confrontés à la fermeture de notre Tabac Presse ; pour avoir reçu plusieurs candidats intéressés je reste confiant et j'espère une réouverture dans les prochains mois.

Après ces quelques informations, je vous invite à parcourir ce nouveau numéro du Piron, et vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire pour ses administrés.

Cyrille NICOLAS

## Vie communale



### Agenda

- **Rando des Pirons**  
11 juin - Plaine de loisirs (p8)
- **Concert Mélo Di'Arte**  
20 juin salle Marcel Pagnol (p15)
- **Fête de la Musique**  
21 juin Centre Bourg (p15)
- **Soirs Bleus - La fanfare Saugrenue**  
30 juin 20h30 à Bussac (p4)

### Sommaire

#### Vie communale

• La Touvre en Fête .....	P 3
• Soirs Bleus à Magnac .....	P 4
• Réunion publique .....	P 4
• Sécheresse 2016 .....	P 4
• Maison de santé .....	P 4
• Prime vélo .....	P 5
• Ma région en images .....	P 5
• Café Andy .....	P 5
• Fantômes GrandAngoulême .....	P 5
• Finances .....	P 6/9
• Médiathèque .....	P 10

#### Action sociale

• Service civique .....	P 11
• CMJ.....	P 11

#### Environnement

• Tri des déchets alimentaires .....	P 12
--------------------------------------	------

#### Travaux/Espaces verts

.....	P 13
-------	------

#### Enfance/Jeunesse/Ecoles

• Mini-camp.....	P 14
• Programme d'été.....	P 14
• École .....	P 14
• Association des Parents d'Elèves .....	P 14

#### Associations

• ANIMAGNAX .....	P 15
• Mélo di'Arte .....	P 15
• Dentelle sur parchemin .....	P 15
• Des Mots en Douce .....	P 16
• Pour que vive la Touvre .....	P 16
• Un club de lecteur à Magnac .....	P 16
• Détente et randonnées .....	P 17
• Jeunesse Sportive Magnac Pétanque.....	P 17
• VTT.....	P 18

#### La gazette de l'opposition constructive !

État Civil .....	p 20
Pharmacies de garde .....	p 20

#### Mairie de Magnac-sur-Touvre

10 Place de la Mairie - 16600 Magnac-sur-Touvre  
05 45 37 14 50

www.magnacsurtouvre.fr • mairie@magnacsurtouvre.fr

#### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

## La Touvre en Fête

Du 12 au 14 mai 2023

Un vent d'optimisme et de bonne humeur a soufflé lors de la 2<sup>e</sup> édition de notre festival La Touvre en Fête

Car nous étions tous impatients de vous retrouver aussi nombreux que l'année passée lors de ce week-end festif.

Toujours avec le même objectif de mettre en lumière des sites remarquables et naturels qui longent la Touvre.

Cette année encore, la programmation riche en animations et en concerts variés, a rencontré un franc succès auprès de tous les publics sur chacune des 3 communes voisines, Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond Pontouvre

Notre commune s'est pour sa part chargée des animations du samedi matin avec la collaboration de 12 associations dont 8 associations communales.

Elles ont investi avec leurs thématiques propres, le site de la plaine de loisirs attirant un peu plus de 180 visiteurs et cela malgré une météo incertaine.

La mairie tient à remercier toutes les associations présentes, nos agents communaux techniques et administratifs, ainsi que les jeunes élus du CMJ.

Nous ne pouvons que saluer la participation dynamique de chacun(e) dans l'organisation et le déroulé de cette manifestation. La mairie remercie également GrandAngoulême et le Département de leur soutien financier.

D'ores et déjà nous nous attelons à réfléchir de façon collective à la formule de notre édition 2024.

Nous vous donnons donc rendez-vous en mai 2024 !

Les dates à retenir dans vos agendas vous seront communiquées dans les prochains mois.



# Soirs Bleus à Magnac

**Bussac - 20h30**

Cette année, Magnac a sélectionné une animation musicale avec La Fanfare Saugrenue qui déambulera dans les rues de Bussac.



Ces 7 musiciennes et musiciens rompus à la musique de rue mettent leurs énergies, talents et racine musicales éclectiques au service de compositions originales et de reprises rock'n'roll irrésistibles.



Laissez-vous transporter par la voix de Maeva qui sublimerait leur répertoire transe, groove et rock ! Partez à la découverte de Bussac au son de «Soundgarden» ou de «Queen of the Stone Age» !

Buvette et restauration sur place à partir de 19 h

# Réunion publique

Une réunion publique sera organisée à la rentrée avec les élus et les riverains de la rue Pasteur. L'objectif est de redéfinir le stationnement (côté Ruelle) de manière à réduire la vitesse et à répondre au besoin de stationnement des riverains, en toute sécurité.

# Sécheresse 2016

Jugement favorable obtenu devant le tribunal administratif de Poitiers qui avait condamné l'Etat à réétudier la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de notre commune.

En exécution de cette décision, les Ministres ont réétudié cette demande et ont rejeté de nouveau la reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2016. Nous avons maintenant la possibilité de contester ce nouveau refus dans un délai de 2 mois. Il est demandé au prochain Conseil Municipal de se prononcer sur la poursuite de la procédure.

# Maison de santé



Les Maisons Sport-Santé, créées en 2019, ont pour ambition de faciliter l'accès au sport pour tous les publics et de développer le sport sur prescription médicale.

GrandAngoulême s'engage depuis plusieurs années à assurer la santé et le bien-être de tous ses habitants notamment par la promotion du sport et des activités physiques.

La création d'une Maison Sport-Santé sur le GrandAngoulême s'est donc naturellement imposée comme l'outil le plus adapté pour vous aider dans la construction de votre parcours sport-santé !



La Maison Sport Santé s'adresse à tous, et particulièrement :

- aux personnes éloignées de la pratique sportive,
- aux personnes souffrant d'Affections de Longues Durées ou de maladies chroniques, sur prescription médicale.

## Quand ?

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Bilans de condition physique le mercredi matin sur rendez-vous. Ateliers de reconditionnement physique sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis matin, sur place ou dans d'autres lieux de l'agglomération.

## Avec qui ?

Un enseignant en Activités Physiques Adaptées vous accueillera à la Maison Sport-Santé pour vous renseigner et vous accompagner dans votre parcours sport-santé.

Où ? 14 rue du Plan d'Eau - 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente



Nous contacter : 06 28 78 07 10  
maisonsportsante@grandangouleme.fr

# Prime vélo



Prime pour l'achat d'un vélo pour les habitants de GrandAngoulême :

**Jusqu'à 400 € pour un vélo à assistance électrique**

**Jusqu'à 150 € pour un vélo classique**

## Qui peut en bénéficier ?

La prime est destinée aux personnes majeures résidant dans l'une des 38 communes de GrandAngoulême et dont le ratio fiscal est inférieur ou égal à 2000 € mensuel.

## Quel matériel est éligible à la prime ?

- VAE neufs, reconditionnés à neuf et d'occasion garantis ;
- Vélos mécaniques, neufs, d'occasion ou de réemploi ;
- Kits d'électrification posés par les vélocistes partenaires ;
- Équipements de sécurité (casque, écarteur de danger et antivol) et ceux permettant le transport des enfants sous réserve qu'ils soient achetés en même temps et apparaissent sur la même facture.

## Où acheter ?

Pour bénéficier de la prime, l'achat devra avoir été effectué auprès d'un partenaire de l'opération (liste disponible sur : [aides-subventions.grandangouleme.fr](http://aides-subventions.grandangouleme.fr)).

## Quand ?

L'opération débute le 1<sup>er</sup> avril 2023 et jusqu'à épuisement des crédits alloués à cette opération et au plus tard le 31 décembre 2023.

## Comment ?

Après l'achat de son vélo chez un partenaire de l'opération, l'utilisateur complète la demande en ligne en joignant toutes les pièces justificatives. Il reçoit une confirmation de réception du dossier.

La prime sera versée en une seule fois au bénéficiaire après réception du dossier complet. Le bénéficiaire s'engage à ne pas revendre le vélo ni les équipements financés sur une durée de 3 ans. La prime est cumulable avec les autres aides à l'achat existantes.

 **Contact : Direction Mobilités Durables GrandAngoulême**

> [contact\\_mobilites@grandangouleme.fr](mailto:contact_mobilites@grandangouleme.fr)

> 05 45 38 60 60

> [aides-subventions.grandangouleme.fr](http://aides-subventions.grandangouleme.fr)

# Ma région en images

Le concours photo « Ma région en images » est organisé du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2023 par l'association Territoires Nouvelle-Aquitaine.

Il consiste en une sélection, par un jury composé du bureau de TNA, de la meilleure photo pour chacun des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Les modalités pour participer sont disponibles sur le site internet de l'association :

<https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/concours-photo/>

# Vie communale

Les photos doivent représenter les territoires de la Nouvelle-Aquitaine, dans chaque département, et dans leurs diversités. Le bureau de TNA se réunira en octobre pour désigner les 12 gagnants (1 par département).

Parmi les 12 gagnants seront désignés 3 prix régionaux.


Chacun des 12 gagnants recevra un livre d'une valeur de 20€ à 30€ d'un auteur qui met en avant la région Nouvelle-Aquitaine. Les 3 gagnants régionaux gagneront un lot complémentaire en lien avec les territoires, paniers de produits de notre région et livres dont l'intrigue a pour cadre notre belle et grande région. Chaque panier associant Gastronomie et Culture Littéraire régionale aura une valeur comprise entre 250 et 300€.

# Café Andy

**Parlons handicap avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

Besoin d'échanger et de parler de problématiques liées à un handicap ? Le Département de la Charente vous convie aux Cafés Andy organisés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) !

**ANGOULÊME : mercredi 29 juin de 18h à 19h30** au River102  
Première consommation offerte !

 **Informations et réservations : 05 16 09 60 60**  
[www.mdph-16.fr](http://www.mdph-16.fr)

# Fantômes GrandAngoulême

Le service Pays d'art et d'histoire et le service Culture de GrandAngoulême s'associent au Collectif d'artistes Paon et à la boutique Fichtre Diantre pour proposer aux communes de l'agglomération le projet illustré « les Fantômes de GrandAngoulême », un projet mettant en valeur les légendes locales.



Sorti en 2018, « Les Fantômes d'Angoulême » est le tout premier projet du collectif PAON : huit artistes illustrant huit figures passées de la ville pour une série de huit cartes postales. Chaque fantôme illustré, par un auteur local, est imprimé en 50 cartes postales et sur des impressions grand format. Les coûts relatifs à la création et cession de droits des illustrations, à l'impression et à la coordination sont pris en charge par GrandAngoulême.

Les illustrations grand format et les cartes postales des 12 premiers « Fantômes de GrandAngoulême » sont en vente à la boutique Fichtre Diantre, 14 place Marengo à Angoulême.

Magnac-sur-Touvre a sa carte postale « Le cygne » présent sur le blason de la ville (armoiries de la Famille des Âges) qui est en lien avec le Château de Maumont et qu'on retrouve aussi sur une des anciennes cloches du clocher de Magnac avec celui de la famille des Gérault.

 **Informations : <http://www.grandangouleme.fr/les-fantomes-de-grandangouleme/>**

# Finances

Cet article vous présente les grandes lignes du compte administratif 2022 et du budget primitif 2023, tous deux adoptés par le conseil municipal le 28 mars dernier.

## Quelques éléments pour mieux comprendre le budget :

Le budget, c'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est préparé par les services de la mairie et les élus de référence (Isabelle Esnault et Marie Mahéroult), sous l'autorité du maire. Le conseil municipal l'adopte par délibération au plus tard le 15 avril de l'année concernée, sauf les années où les élections municipales ont lieu (30 avril dans ce cas).

Le budget comporte deux sections, comme le tableau ci-dessous vous le montre :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
<b>Dépenses :</b> Dépenses courantes et récurrentes de la collectivité, nécessaires au fonctionnement des services.	<b>Recettes :</b> Recettes propres de la commune (participation des usagers au fonctionnement des services) Recettes fiscales  Dotations et participations de l'Etat	<b>Dépenses :</b> Dépenses pour des opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine communal : · Opérations d'équipement (constructions...) · Acquisition de matériels durables Remboursement du capital de la dette de la commune	<b>Recettes :</b> · Subventions de l'Etat · Subventions d'autres collectivités publiques · Emprunt · Autofinancement
	Le surplus de recettes de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune		

Au début de l'année civile suivante, ici 2023, le compte administratif présente le bilan de l'exécution du budget de l'année précédente en rendant compte de l'ensemble des dépenses et recettes. Avant de voter le compte administratif, le conseil municipal a vérifié sa concordance avec le compte de gestion établi par le SGC (Service de Gestion Comptable), chargé du contrôle budgétaire de la commune avec la Préfecture, pour le compte de l'Etat. Suite à ce vote, la collectivité peut ensuite procéder à l'affectation du résultat de l'année précédente (2022) au budget de l'année 2023, et voter son budget prévisionnel.



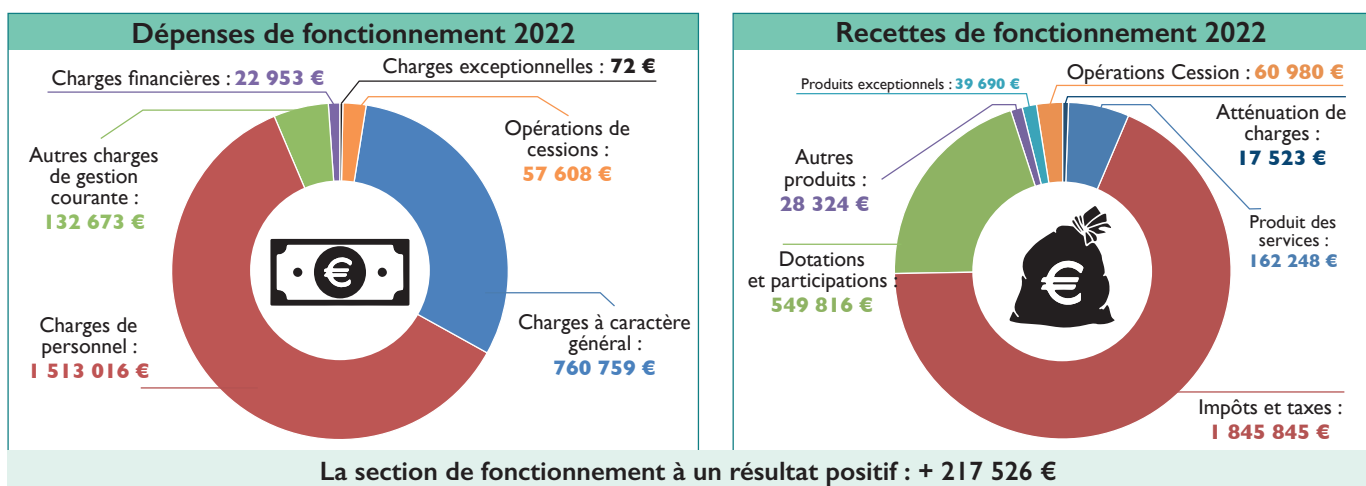
## Le compte administratif 2022 :

L'an dernier, les recettes de fonctionnement avaient augmenté plus vite que les dépenses, permettant à la commune de dégager un excédent de fonctionnement important (393.393,15€). En 2022, les recettes de fonctionnement ont augmenté moins rapidement (+2,2%), alors que les dépenses de fonctionnement connaissent une croissance importante (+10,8%). En effet, comme pour chacun de nous en tant que particulier, les charges liées à la viabilisation (le gaz, l'électricité, les carburants...) ont fortement augmenté. De plus, les charges liées au personnel sont également plus élevées, notamment avec l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique.

La commune poursuit son désendettement en 2022 (baisse de l'annuité en capital, pas de nouveaux emprunts souscrits).

Le résultat de fonctionnement reste donc positif pour 2022, grâce à la poursuite des efforts des élus et agents pour contenir ou diminuer les dépenses qui peuvent l'être, mais moins élevé qu'en 2021, à 217.526,37€.

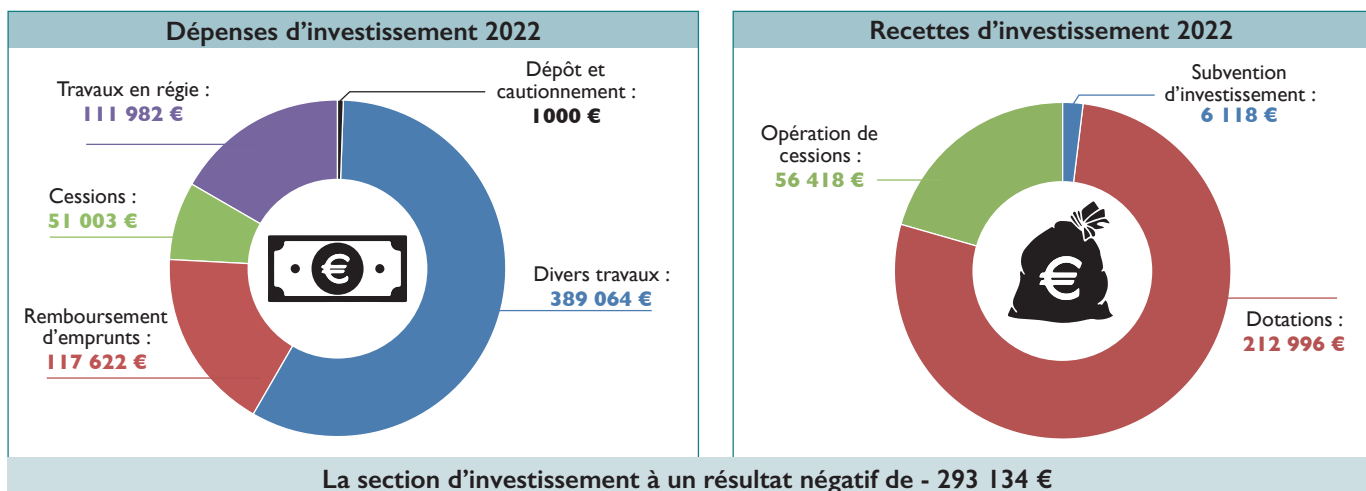
Pour les mêmes raisons, la capacité d'autofinancement de la commune est moins importante qu'en 2022 : la commune garde ainsi une petite marge de manœuvre pour investir sans recourir forcément à l'emprunt, même si cette marge de manœuvre diminue, en lien avec le contexte économique actuel qui nous incite à une grande vigilance pour le budget 2023.



Les investissements réalisés l'an dernier ont encore une fois été nombreux, comme vous pouvez le voir dans chaque Piron. On peut citer des travaux de réfection de voirie (plusieurs rues et canalisations d'eaux pluviales à Lavallade et Bussac), des achats et travaux liés à l'enfance et à la jeunesse (zingueries à l'école Marie Curie, jeux pour les enfants de la maternelle Les Cygnes, investissements en matériel informatique et à la cantine, achat et installation de jeux à la Plaine de loisirs...), mais également des investissements dans le domaine de l'immobilier pour préparer les projets à venir et des investissements liés aux économies d'énergie et à la transition écologique (notamment des changements d'éclairages anciens pour des LED), ou encore la mise aux normes des toilettes publiques de la place du 8 mai et la réparation d'une passerelle sur la Touvre, en collaboration avec la commune de Ruelle.

Dans la section "Investissements", les opérations d'investissement engagées au 31 décembre 2022 mais non terminées (restes à réaliser), sont à reporter sur le budget 2023 en dépenses comme en recettes (subventions attendues), pour un montant de 51.562,84€.

Ainsi, le résultat cumulé à reporter en 2023 s'élève à 812.344,86€. Il correspond à la somme du résultat de fonctionnement 2022, du résultat d'investissement 2022, des restes à réaliser de 2022, et du résultat cumulé de 2021 reporté en 2022.



# Le budget primitif 2023 :

Le budget voté par le conseil municipal n'est pas seulement un document comptable : il reflète les services aux habitants, dont le maintien entraîne des recettes et des coûts qui se répètent chaque année (agents communaux employés, fonctionnement des structures), mais aussi les choix et les projets du maire et du conseil municipal.

Tous les projets portés par les élus ne pouvant être réalisés immédiatement, le budget présenté est l'équilibre trouvé après les échanges entre les commissions qui regroupent les élus et qui portent les différents projets, ainsi que la prise en compte des urgences qui se présentent.

En 2022, nous avons poursuivi le traitement des urgences, en particulier en termes de sécurité et de réfection des bâtiments, et la mise en œuvre de notre programme. Pour 2023, le budget a été construit avec l'appui de la nouvelle Conseillère des décideurs locaux en charge de notre commune, Madame Viomey, en tenant compte des évolutions économiques actuelles, en particulier la hausse des coûts de l'énergie, mais aussi des projets qui sont en réflexion depuis deux ans autour du pôle enfance-jeunesse. Les élus et les agents sont engagés autant qu'il est possible dans les groupes de travail initiés par GrandAngoulême pour mutualiser des services ou grouper les commandes. Le travail de recensement des besoins des services communaux et des commissions a été anticipé avec l'aide du service administratif, toujours dans un souci de rationalisation des dépenses.

En investissement, les travaux et achats ont été priorisés par les commissions concernées, avec le souci de conserver un équilibre sur notre territoire communal et de le mettre en valeur. Le travail de planification pluriannuelle se poursuit avec un suivi plus fin des matériels et de leur durée de vie par les agents et élus référents, afin de prévoir le renouvellement de ces matériels de manière optimale, ainsi que l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux.

Le service administratif approfondit ses démarches pour être au fait des différentes possibilités de financement des investissements prévus et anticipe davantage le montage des dossiers pour les obtenir, qui sont de plus en plus conséquents. Chacun, agents et élus, œuvre ainsi à son niveau afin d'optimiser les recettes et dépenses de notre commune, afin que son bon fonctionnement soit assuré mais également que des projets ambitieux répondant à l'intérêt général et aux enjeux de la transition écologique restent envisageables, malgré un contexte économique pourtant tendu dans lequel nous avons à nouveau fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité relevant de notre décision, l'Etat ayant déjà revu les bases à la hausse.

## Recettes



**Services enfance  
jeunesse**  
**153 300 €**



**Impôts  
et taxes**  
**1 995 500 €**



**Locations  
Produits  
Divers**  
**52 000 €**



**Autofinancement**  
**812 344 €**



Investissements

Dotations  
fonctionnement  
et investissement,  
participation  
de l'État  
**553 930 €**

Voiries, trottoirs  
et divers  
**279 452 €**

Divers travaux  
+ investissement  
ateliers et  
sécurité  
**200 649 €**

Service  
administratif  
et bibliothèque  
**6 000 €**

Gestion  
courante  
**803 438 €**

Salaire du  
personnel  
**1 590 520 €**

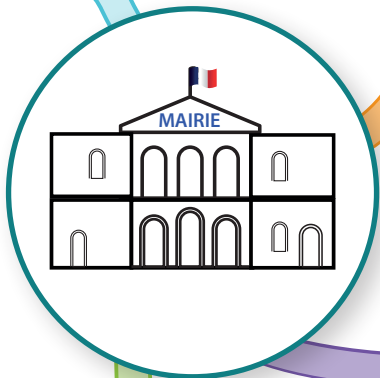
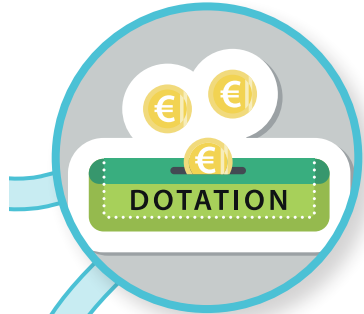
Fluides  
**361 500 €**

Subventions  
associations  
**15 000 €**

Fêtes et animations  
**20 000 €**

Remboursement  
de l'emprunt  
**129 155 €**

Fonctionnement



# Médiathèque

## Salon de la BD Magnac en bulles et exposition BD en mars

La médiathèque a été heureuse d'accueillir les ateliers dessin et manga proposés par le salon de la BD et l'exposition des planches de Cécile Chicault et Hervé Pauvert consacrée à la Révolution française. Nous espérons renouveler l'année prochaine ces actions proposées par l'association Animagnax, que nous remercions de son engagement pour l'animation sur la commune.



## Après-midi jeux de société

Un après-midi jeux pour tous était organisé à la médiathèque **mercredi 12 avril** après-midi. Le centre de loisirs, les enfants et adultes présents, ont pu jouer aux jeux proposés (Uno, AKropolis, Because Potatoes...). Il y en avait pour tous les goûts.



Nous remercions vivement M. Mourgues et ses enfants qui ont animé les jeux, l'association Animagnax, les bénévoles de la médiathèque qui ont permis de passer un moment convivial, joyeux, créatif et récréatif.



## Les prochaines lectures d'histoires pour les enfants

Mercredis 28 juin et 11 juillet de 10h30 à 12h  
Entrée libre

## Nouveautés

Venez découvrir les nouvelles acquisitions : Agnès Ledig, Philippe Besson, Pierre Lemaître, Aurélie Valognes, Christian Signol, Danielle Steel, Bernard Minier, M B Dupuy... Des films et CD.



## Fermeture en août

En raison des congés annuels, la médiathèque sera fermée du samedi 5 août au samedi 19 août inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été !

## Coups de cœur

### Maison de retraite ( DVD : comédie )

Milann doit effectuer une mission d'intérêt général dans une maison de retraite. Après des débuts difficiles, il finit par se lier avec certains résidents hauts en couleurs. Soupçonnant la direction de vouloir profiter d'eux, Milann fomenté un plan d'évasion. Une comédie sympathique et rafraîchissante sur les conflits intergénérationnels et sur la vie en maison de retraite.



### Philippe Besson (roman)

Ce roman tiré de faits réels, évoque la violence conjugale et ses dégâts psychologiques sur les enfants. A travers le destin brisé d'un frère et d'une sœur suite au décès violent de leur mère, Philippe Besson, écrivain de l'intimité, évoque avec pudeur un fait de société brûlant.



### Agnès Ledig (roman)

Les voisins du narrateur de ce roman ont retapé une bâtisse vosgienne et l'ont transformé en refuge. Ces nouveaux occupants sont des cœurs blessés, des cabossés de la vie, qui vont se reconstruire au gré de leurs rencontres et au contact de leur nouvel environnement. Ecrivaine sensible à la plume limpide, Agnès Ledig nous entraîne dans une belle ode à la Nature.



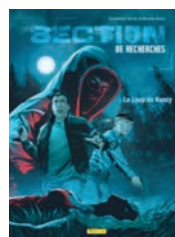
### Audrey Alwett : Magic Charly (roman jeunesse en 3 tomes)

Charly Vernier découvre que sa grand-mère fait partie de la confrérie des magiciens. Elle court un grand danger ! Afin de la sauver, Charlie décide de devenir un des leurs. Fans de Miyazaki et d'Harry Potter, cette trilogie fantastique est pour vous, et se révèle en tous points ensorcelante !



### Section de recherche (BD adulte, tome 1)

Le premier tome de cette série graphique policière nous plonge au cœur des investigations de la gendarmerie de l'air. Le capitaine Bruno Kratt traque un tueur en série qu'il croyait mort. Un suspens prenant. Et en prime des pages documentaires sur la gendarmerie de l'air et ses pratiques.



## Service civique

Bienvenue à Réberline, notre nouvelle volontaire au service civique. Elle nous a rejoints le 1<sup>er</sup> mars 2023 pour une période de 6 mois. Elle aura pour défi de participer à l'amélioration de notre société au sein de notre commune. Sa mission sera de favoriser l'engagement citoyens des jeunes.

Plusieurs axes seront développés :

- La réduction et la valorisation des déchets alimentaires (en collaboration avec les équipes du restaurant scolaire)
- L'animation avec les enfants pendant les temps péri. et extra. scolaires (en partenariat avec la médiathèque)
- L'aide à l'élaboration des actions futures du CMJ

Gageons qu'elle apportera à son entourage le soleil de sa Guadeloupe natale.

Nous sommes d'ores et déjà persuadés qu'elle mènera à bien son contrat et qu'elle nous apportera toute la satisfaction attendue.

Bravo à elle pour son engagement.



## CMJ

Les enfants élus du Conseil Municipal des Jeunes ont poursuivi leurs actions.

Janvier :

- Finalisation des affiches sur la sécurité mises dans les écoles.
- Création d'un mur virtuel qui va servir à présenter leurs actions.
- Rencontre avec Leïla Bommarchou, actuellement en SNU (Service National Universel). Dans le cadre de ses missions, elle encadre les jeunes lors des réunions et des actions du CMJ. De la même manière, elle intervient sur les temps de garderie.



De février à avril :

Préparation et organisation de deux parcours de géocaching pour la Touvre en Fête le samedi 13 mai. Au programme : circuits, questionnaires et affiches.



Mai :

Le 8 mai, quelques jeunes élus de CMJ étaient présents à la commémoration.



## Tri des déchets alimentaires

Nos déchets alimentaires représentent au moins 1/4 de nos ordures ménagères résiduelles (sac ou bac noir). Lorsque nous les jetons dans les sacs ou bacs noirs, nos déchets sont enfouis alors qu'une bonne partie peut être valorisée une fois triée. C'est le cas des déchets alimentaires qui peuvent être valorisés.



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire. Les déchets alimentaires, partie intégrante des « biodéchets », seront donc interdits dans les sacs ou bacs noirs. Cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets : collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets, établissements privés et publics ainsi que les ménages.

Ce nouveau geste de tri a pour objectif de valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est l'idéal), soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire). Cela évite la mise en décharge de ces déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.

Dès la rentrée 2022, GrandAngoulême a commencé à mettre à votre disposition de nouveaux outils qui vous aideront à préparer ce changement :

### Les sites de compostage publics

GrandAngoulême développe en partenariat avec les communes et les bailleurs sociaux, des sites de compostage publics. L'objectif est de permettre aux habitants en immeuble collectif de valoriser les restes de repas, à proximité des chez eux. En 2022, ce sont près de 60 sites en service et gérés en régie par GrandAngoulême.

A terme, plus d'une centaine de sites seront déployés sur les 38 communes de l'Agglomération. Si bien que chaque citoyen bénéficiera d'une solution adaptée pour valoriser ses déchets alimentaires, comme le prévoit la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV).

A Magnac, 3 sites seront pourvus de compostage public :

- derrière la cantine
- allée Jacques Brel
- rue des Ecureuils / rue du Vallon

### Les bornes à déchets alimentaires :

Cet équipement permet de déposer ses déchets alimentaires « critiques » pouvant créer des nuisances olfactives (odeurs, dégradation...) en compostage. Sont acceptés les petits restes de repas (pâtes, riz...), les restes de viande et de poisson (même emballés dans des barquettes lorsqu'ils sont périmés). Quel que soit votre lieu de résidence (maison individuelle ou immeuble collectif), une fois vos restes de repas triés, vous devrez les mettre dans des sacs plastiques bien fermés avant de les jeter dans l'une de ces bornes.

Pour utiliser ces bornes sécurisées, rien de plus simple ! Leur ouverture se fait grâce à l'utilisation d'un badge remis lors des distributions en place publique dans les communes concernées. Pas d'inquiétude, ce badge ne contient pas de données nominatives ou de suivis de vos dépôts. Il existe pour éviter que ces bornes soient utilisées comme des corbeilles de propreté, par des usagers non avertis. Un bio-seau marron vous est également remis gratuitement afin de faciliter le transport de vos déchets vers la borne la plus proche de votre domicile.

### Implantation des bornes à déchets pour Magnac :

- Bussac, rue Paul Cézanne, près de l'abribus
- Lavallade, rue Anatole France, près du cubo verre
- sentier de la Garenne, près du cubo verre dans le chemin avant la corbeille de propreté
- allée de la Garenne, près du cubo verre à droite du transformateur
- rue des Ecureuils, près du point de regroupement de bacs
- rue de la Grange, près du cubo verre
- rue de la Mission, dans le square
- place du 8 mai 1945, à droite du point de regroupement des bacs et du transformateur
- rue Pierre de Coubertin, près du nouveau cubo verre
- rue des Hautes Réganes, près du cubo verre
- rue Maryse Bastié, près du cubo verre
- rue Pierre de Coubertin, près du cubo verre, côté Ruelle
- rue Aristide Briand

### Distribution de composteur :

Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême sera présent à Magnac pour assurer la distribution et fournir des explications :

lundi 12 et mardi 13 juin de 14h30 à 20 h - salle des Fêtes de la Mairie – place Bockhorn

Se munir impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Si vous êtes absents lors de la distribution organisée dans votre commune, nous vous invitons à contacter le service Déchets Ménagers après la fin des distributions dans votre commune afin de récupérer vos équipements dans un second temps.



Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ,...) sur : [www.pluspropremaille.fr](http://www.pluspropremaille.fr)

## Travaux

### Ecoles

Pose d'écrans pour les urinoirs de l'école maternelle

### Plaine de loisirs

Pose de panneaux indicateurs

### Environnement

Pose de composteurs collectifs derrière la cantine, rue du Vallon et allée Jacques Brel.

### Associations

- changement de la toiture du club house pétanque
- réparation des fissures des courts de tennis

### Voirie/sécurité

- Campagne d'enrobé à froid réalisé sur les routes de la commune
- Pose d'un stop rue Anatole France à Bussac
- Peinture pour le stationnement rue Pasteur
- rénovation de la rue Pierre de Coubertin après travaux de la SEMEA

### Travaux qui vont débuter mi-juin :

- réfection de la voirie impasse de la Fontaine à Lavallade, rue Daubigny et Claude Monet à Bussac, impasse Anatole France, impasse Jules Verne et allée Jacques Brel
- Désimperméabilisation des trottoirs dans le lotissement des Hautes Réganes et allée des Combes

### Eglise

- rénovation de la toiture de la sacristie

## Espaces verts

- **Réalisation d'un massif ornamental à l'école maternelle** ; nous tenons à remercier M. MASGONTY qui nous a gracieusement fourni les pierres d'ornement.



- **Jardin de la médiathèque** : un banc est mis à la disposition du public dans le jardin très agréable et toujours bien fleuri de la médiathèque. Le mur extérieur va prochainement être rejointé



- **Entretien des massifs du square** avant le passage à niveau par Calixte et Jean, notre jeune apprenti. En 2024, des plantes plus résistantes à la sécheresse (type vivace) seront plantées afin de conserver des massifs fleuris tout en économisant l'eau



- **Entretien régulier des accotements des routes et chemins de la commune** ↓



- **Création de plusieurs massifs** au rond-point de Longiesse



- **Campagne de pièges contre les frelons asiatiques initiée par GrandAngoulême** :

depuis le mois de mars, GrandAngoulême se mobilise pour lutter contre la propagation du frelon asiatique sur son territoire en mettant en application un dispositif profitable à l'environnement et au bien-être de ses habitants. Magnac a bénéficié de 14 pièges qui ont été répartis sur toute la commune (coût des pièges pris en charge par GrandAngoulême). Une fois les pièges posés par les communes, ces dernières transmettront régulièrement les données relevées à FREDON Nouvelle Aquitaine (organisme reconnu pour son expertise sur la santé environnementale). Durant l'été, l'organisme réalisera une cartographie de la pression. Le bilan de la fédération est attendu à l'automne prochain.



## Mini-camp du 10 au 13 juillet 2023



**MAISON DE L'OIE ZIRE**

**MAINS CAMP**  
ACTIVITES NAUTIQUES  
10-13 juillet 2023

- initiation à la planche à voile
- Balade en canoë sur la Charente
- AquaJump

A partir de 61,80€ / enfant de la commune.  
A partir de 111,80€ / enfant hors commune.  
Selon le quotient familial des parents.  
Renseignements et réservations à partir du 2 mai.

**8-12 ANS**  
12 PLACES  
ATTESTATION DE NAGE 25M  
OBLIGATOIRE

**MAISON DE L'OIE ZIRE**  
Tel : 05 45 68 07 70  
centreloisirmagnac@wanadoo.fr

Mini-camp à partir de 8 ans,  
Renseignements : 05 45 68 07 70  
centreloisirmagnac@wanadoo.fr

## Programme d'été



<https://www.magnacsurtouvre.fr/2023/05/16/programme-ete-2023/>

## Ecole

**Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes.**

Les parents doivent se présenter en mairie avec les documents à fournir :

- Justificatif de domicile récent
- Livret de famille
- Carnet de santé – partie vaccination
- Fiche d'inscription

 **Les parents peuvent contacter la mairie au :**  
05 45 37 14 51 pour les modalités d'inscription.

## Association des Parents d'Elèves

Chers Parents, bénévoles et enfants des écoles de Magnac, nous avons pu réaliser le carnaval cette année grâce à l'investissement de chacun et à l'aide que vous avez pu nous apporter. Monsieur CARNIVAL a été une nouvelle fois réalisé par les enfants au centre de loisirs et a pu partager avec vous une séance photo haute en couleurs ! Nous espérons que l'ambiance vous ait plu et que vos enfants se soient bien amusés !




Les dernières petites vacances sont passées, il ne reste que quelques semaines avant la fin de l'année scolaire. Afin de clôturer cette belle année passée, **l'APE organise la KERMESSE samedi 24 juin.**

Afin d'être suffisamment nombreux pour tenir les stands nous recherchons dès à présent des bénévoles sur la journée pour la mise en place, la tenue des stands et le rangement.

Nous enverrons prochainement un doodle afin de vous inscrire sur les créneaux où vous êtes disponibles.

L'APE souhaite pouvoir continuer à vous faire partager de bons moments !

Bonne dernière ligne droite aux enfants et à leurs parents.

 **N'hésitez pas à nous joindre si besoin via Facebook, par mail ou au téléphone :**  
ape.magnac@laposte.net ou au 06 44 30 69 67

## Animagnax

**Magnac en Bulles, une belle fête autour du livre**

Dimanche 5 mars dernier, la salle des fêtes de la mairie a accueilli de très nombreux visiteurs pour **Magnac en Bulles**. Petits et grands sont venus à la rencontre de 14 auteurs et illustrateurs locaux, de leurs personnages et de leurs univers, pour un moment de partage autour de l'image et de l'illustration.



Certains ont pu profiter des ateliers proposés par ElizLor, Julie Gore, Fujita Mayu et Lorenzo Chiavini autour de différentes techniques. D'autres ont pu faire le plein de livres auprès de la Librairie Cosmopolite, présente pour l'occasion.

Animagnax remercie l'ensemble des visiteurs, la municipalité ainsi que tous les partenaires de Magnac-sur-Touvre et de l'ensemble du territoire, qui ont rendu cette manifestation possible.

### Un après-midi jeux à la médiathèque

Mercredi 12 avril, quelques visiteurs et les enfants du centre de loisirs ont profité d'un après-midi autour des jeux de société dans les locaux de la médiathèque.

Une vingtaine de jeux étaient à leur disposition pour pouvoir s'amuser et découvrir des nouveautés.



### Fête de la musique

**Mercredi 21 juin prochain, Animagnax vous invite à fêter la musique en centre-bourg, à partir de 18h.**

DJ Ludo assurera l'animation musicale de la soirée. En complément, la scène est ouverte pour toute personne ou tout groupe qui souhaiterait s'y produire.

Prenez contact avec l'association pour organiser votre venue. Buvette et petite restauration sur place.

 Pour toute information et pour nous rejoindre : [animagnax@gmail.com](mailto:animagnax@gmail.com)


## Association Mélo di'Arte

**2023 en musique... et en différentes formes d'Art !**

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, le **samedi 25 février**, vous ont été présentés divers événements artistiques organisés et vécus par l'association Mélo di'Arte.

Un événement majeur dans la vie musicale de « Artephonia » : nous proposons un concert le **mardi 20 juin** à 20h30, à la salle Marcel Pagnol de Magnac-sur-Touvre. Concert qui verra se rencontrer cet ensemble vocal et celui de Champagne Mouton « Archant'Or », dirigé par Chantal Celma.

Le **2 juillet**, à Champagne Mouton ces deux ensembles vocaux vivront une aventure similaire, accompagnés par les « S'phonies » ensemble à cordes et vent de l'association Mélo di'Arte.

 Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

- par téléphone : 06 24 64 48 42,

- par mail : [melodiarte@ecomail.fr](mailto:melodiarte@ecomail.fr)

- Sur le site de l'association : [www.melodiarte.jimdo.com](http://www.melodiarte.jimdo.com) qui vous permettra de découvrir toutes nos « autres » activités.

## Dentelle sur Parchemin

L'association « Dentelle sur Parchemin » continue avec bonheur ses réunions hebdomadaires chaque vendredi à la salle « Lilopinceaux », rue René Gillardie.



Nous avons accueilli avec plaisir, en ce début d'année, 2 nouvelles adhérentes.

Après les marchés de Noël du mois de décembre où nous avons exposé et mis en vente nos cartes en Pergamano, deux autres manifestations ont été prévues ce printemps, l'une a eu lieu le dimanche 16 avril à St Sornin. C'était une belle expérience d'échanges et de partages.

Le samedi 13 mai, à Magnac pour "La Touvre en Fête", des démonstrations sur l'art du Pergamano ont été proposées.

**Venez et osez essayer, nous vous accueillerons chaleureusement.**

 Contact : Marie-Thérèse Bourinet  
Tél. : 05 45 94 88 60

## Associations



### Des Mots en Douce

Les ateliers d'écriture ont repris en septembre 2022 et fonctionnent à merveille, en deux groupes, sur des thèmes différents à chaque séance.

Cette année, la nourriture, la douleur, les vacances, la mémoire, la vie tout simplement...

Et à Noël, avant l'Assemblée Générale nous nous sommes amusé.e.s à écrire une lettre à Madame Le Maire. C'était pour rire ! A vous d'en juger...

*Madame le Maire,*

*C'est avec nostalgie que je découvre ce soir la disparition des beaux lampadaires qui ornaient l'impasse dans laquelle quelques-uns de*

*vos administrés et moi-même habitons. Il est vrai que les vieilles ampoules sûrement trop énergivores auraient pu être remplacées par des Led mais de là à enlever complètement les réverbères, vous y allez un peu fort !*

*Ce soir, à la tombée de la nuit, le paysage, devenu gris, absorbait totalement le relief qui en fait son originalité. La preuve étant, mon voisin, rejoignant son habitation à l'heure tardive à laquelle il termine son travail, perché sur son vélo tout terrain, emballé malgré lui par la pente descendante, vient de louper son virage pour finir dans ma haie de pyracanthas. Je ne vous décrirai pas l'état dans lequel il est, pouvant aisément l'imaginer.*

*Si je peux me permettre d'émettre un souhait pour la nouvelle année, ce serait de nous offrir des lucioles qui redonneraient à notre impasse des jaunes et des verts et donc, le relief nécessaire, les soirs où la lune trop paresseuse nous fausse compagnie.*

*En attendant, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes lumineuses avec votre dinde. (Philomène Larâleuse).*

La saison d'écriture se terminera par une lecture musicale gratuite, suivie d'un pot de l'amitié **samedi 17 juin** à 17 heures salle des fêtes de la mairie.

**Venez nombreux et amenez vos amis !**

 **Contact :** Marie Christine Devernay - Tél : 06 08 30 95 61

### Pour que vive la Touvre

« Pour que vive la Touvre » et « Des Mots en Douce » ont souhaité s'associer pour recueillir les souvenirs liés à notre rivière "La Touvre", précieux héritage de notre patrimoine.

Faire figurer votre parole au fil des parutions de ce journal permettra de transmettre notre histoire locale.

Nous vous proposons de nous adresser vos récits, témoignages, anecdotes... qui pourraient être publiés dans notre journal local «Le Piron». Nous attendons vos écrits avec impatience, toutes générations confondues.

 **Contacts :**

- **Association « Pour que vive la Touvre »**  
lagrangelaurence@gmail.com  
3 place de l'église 16600 Magnac-sur-Touvre
- **Association «Des Mots en Douce»**  
mchristine.devernay@wanadoo.fr  
75 rue Jean Jaurès 16600 Magnac-sur-Touvre



### Un club de lecteurs à Magnac



Le club de lecteurs a pris ses marques. Il se réunit un mardi par mois à 14 heures à la médiathèque municipale.

C'est un moment de plaisir partagé. Chaque participant.e peut parler d'une œuvre qui lui a plu : roman, polar, BD, parfois un film ou une pièce de théâtre... c'est selon l'envie.

Si on ne veut rien dire on peut simplement écouter. En tous cas c'est très agréable de vivre ce moment entouré de livres et notre belle bibliothèque. Y ont été évoqués entre autres : Sylvain Tesson (Sur les chemins noirs - Blanc), Annie Ernaux (Le jeune homme – L'autre fille), l'Ukraine avec Andreï Kourkov (Les abeilles grises), Les terres australes avec François Garde (Marcher à Kerguelen) Sarah Jollien-Fardel (Sa préférée) - Anne Sylvestre (Coquelicot et autres mots que j'aime)

**C'est gratuit et sans engagement, venez essayer !**

Les prochaines séances auront lieu :

**les Mardis 13 juin – 19 septembre – 10 octobre...**

 **Contact :** Marie Christine Devernay  
Tél. : 06 08 30 95 61





# Détente et randonnées

Après avoir commencé l'année avec la galette des Rois début janvier, ce sont à nouveau près de 60 adhérents de Détente et Randonnées qui se sont retrouvés pour la Chandeleur et bien évidemment pour déguster les crêpes.

A leur arrivée dans la salle, les participants ont découvert une grande table garnie d'assiettes de crêpes qui avaient été confectionnées par les randonneurs ; il y en avait pour tous les goûts, des sucrées, à l'orange, avec de la confiture (maison), parfumées au cognac etc. Le bureau de Détente et Randonnées est très attaché à ces moments festifs qui permettent aux différents groupes de randonneurs de se connaître, de se retrouver et de tisser des liens.

Pour mémoire, les randonnées ont lieu le mardi, le mercredi, le jeudi et le dimanche. Dans ce même esprit, nous nous retrouvons régulièrement pour une journée détente avec rando pique-nique après-midi récréatif.



Au début du mois juin, une vingtaine d'entre nous arpentera la Corrèze dans le secteur d'Objat.

A la fin du mois de juin, pour notre sortie annuelle, un bus nous emmènera en Périgord.

**Venez nous rejoindre pour randonner dans la convivialité et la bonne humeur.**



### Contacts :

Yvette PERES - Tél. : 05 45 68 07 92 ou  
Claude MARTIN - Tél. : 06 15 13 63 81

# Jeunesse Sportive Magnac Pétanque

Notre saison sportive a démarré dans de très bonnes conditions. Le dimanche 19 mars, nous avons accueilli le District de l'Angoumois, 180 participants se sont affrontés en tête à tête pour une qualification à la Ligue.



En championnat des clubs Vétérans, nos deux équipes ont, après deux matches disputés, représenté agréablement le club des Pironis avec 2 matches nuls et deux victoires. De bon augure pour la suite de la compétition.

Défaite en Coupe Charente Vétérans contre une excellente équipe de Barbezieux. A noter leur très bon accueil ; merci également au club de Montmoreau pour le rafraîchissement d'après-match.

En coupe Charente promotion, le samedi 29 avril, avec le plaisir d'inclure de nouveaux licenciés (Naïde, Jean-François, Kévin, nos militaires) pour affronter nos voisins de Champniers.

En prévision de nos grands prix de la ville, le week-end de la Pentecôte, les dirigeants et joueurs vont être sur le pont ainsi que pour la Touvre en Fête. On ne peut pas oublier les bénévoles qui œuvrent, donnent de leur temps pour que nos associations soient encore plus pérennes. Un grand Merci à eux ainsi qu'à la municipalité pour les efforts consentis, matériellement et financièrement.

Des félicitations à toute l'équipe des espaces verts pour l'entretien de notre plaine de jeux, à tous les employés communaux pour les services rendus.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, ce sera un plaisir de lancer quelques boules avec vous les mercredis et vendredis après-midi à partir de 13h45.**



### Contact :

Jean-Pierre BERLINGAUD  
Tél. : 07 77 00 37 14

## VTT

Depuis ce début d'année et sans faiblir, les Pirons du VTT Magnac se réunissent tous les dimanches matin pour une sortie au départ de la Mairie à 8h30. Ces sorties entre 30 et 45 km selon la forme et la disponibilité des participants nous permettent de parcourir notre belle région et découvrir de nombreux chemins.

Les Pirons ne ratent pas une occasion de participer aux randonnées organisées par les autres clubs ou associations (AUPY, Tusson, Yvrac et Mallayrand, Montembœuf, Chazelles, Mornac, etc.) et ainsi découvrir d'autres beaux coins de la Charente. Cette année encore, l'effectif des licenciés augmente très sensiblement pour approcher les meilleurs chiffres du club ce qui démontre sa bonne santé et que son côté convivial est apprécié.

Le 23 avril, les Pirons ont participé à la sortie famille organisée par Jacques Bibard du côté de la Jemaye (24410) avec sortie VTT de 35 km pour les licenciés et marche d'une dizaine de km pour les épouses. Vous pourrez voir les photos dans le prochain Piron.

A l'occasion de La Touvre en Fête, VTT Magnac a participé aux animations organisées par les associations de la commune le samedi 13 mai à la plaine de jeux avec un parcours de VTT de 15 km, départ 10h00 (sur le circuit permanent autour de la commune) et un petit parcours de maniabilité pour les enfants à côté de la salle Marcel Pagnol.

Comme vous le savez sûrement, VTT Magnac entretient un circuit permanent qui épouse les contours de la commune au départ de la plaine de jeux ou du bois des Geais. Ce circuit de 15 km est fléché et entretenu par les membres du club en complément de l'action des employés municipaux. Cette année, nous avons fait une demande d'extension d'environ 5 km dans Bois Blanc par les Varennes, le pont des quatre Baisses, puis retour par la mairie de Touvre. Bien qu'il nous reste quelques autorisations à obtenir, les choses se présentent bien et nous espérons ouvrir ce nouveau tracé et offrir aux familles une jolie balade d'une vingtaine de kilomètres autour de Magnac pour cet été.

temps. Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous donner un coup de main : sur un ravitaillement ou aux inscriptions ou à l'organisation des parkings. Ainsi, en renforçant nos équipes de bénévoles sans qui cette activité ne pourrait pas exister, vous contribuerez à donner une belle image de notre commune aux nombreux participants (800 l'année dernière) venus de toute la région.

Nouveauté pour l'année 2023 : VTT Magnac se dote d'une nouvelle tenue à compter de ce mois d'avril, ce sera la troisième depuis la création du club en 2005. Ces nouvelles couleurs, un peu moins salissantes, permettront aux Pirons de porter fièrement le maillot du VTT Magnac sur toutes les randonnées.



Si le VTT vous tente, venez découvrir ou redécouvrir cette excellente activité physique en venant nous rejoindre un dimanche matin au départ de la mairie à 8h30. Seules obligations, disposer d'un VTT en bon état, porter un casque rigide avec gants et lunettes de protection.

 **Renseignements sur le site du club**  
<https://www.vttmagnac16.com>  
 ou sur facebook ou  
 au 06 27 30 85 54



**RANDO DES PIRONS**

**DIMANCHE 11 JUIN 2023**

**MAGNAC SUR TOUVRE**

**4 PARCOURS VTT**  
24 - 37 - 50 - 60km

**3 PARCOURS MARCHE**  
10 - 15 - 20km

**TRAILEURS BIENVENUS**

Départ Libre de 7h30 à 9h  
Plaine de jeux Marcel Pagnol

**RAID VTT 100 KM**

INSCRIPTION IKINOVA.COM  
DÉPART GROUPE 7H00

**INFOS :**  
www.vttmagnac16.com  
06 27 30 85 54



Le grand rendez-vous annuel du club se profile.

Le 11 juin nous organiserons la Rando des Pirons au départ de la plaine de jeux. Les traileurs seront les bienvenus sur les circuits marche.

Départ 7h00 pour le raid puis entre 7h30 et 9h00 pour les autres circuits. Cette grosse manifestation va mobiliser toutes les forces du club afin de proposer des circuits parfaitement balisés avec des ravitaillements chaleureux et copieux dans une ambiance conviviale et tout cela avec le beau

## Nouvelle friterie à Magnac

rond-point de Longiesse, sortie Magnac  
les mardi, samedi et dimanche de 18h30 à 21h30  
06 22 46 07 14 - chez-mmo.fr



**& Soirs Bleus à Bussac**  
vendredi 30/06 à partir de 19h

Affiliée à la Fédération Nationale de Shiatsu  
Siret : 877 493 031 00078

**Christine BROUILLET**  
陰陽

Praticienne de Shiatsu & Énergétique orientale

Venez découvrir le **\*Shiatsu Traditionnel\***  
Cette pratique traditionnelle japonaise rééquilibre la circulation de l'énergie à travers le corps par l'élimination des tensions musculaires. Les effets du Shiatsu se situent à deux niveaux : physique et psychique.

**SUR RENDEZ-VOUS**  
MAGNAC-SUR-TOUVRE & GARDES-LE-PONTAROUX  
06 80 16 31 21  
cbrouillet@sfr.fr

\* Ne dispense en aucun cas, d'un avis médical.

## LB 16 Mon Bureau Micro-Entreprise POUR TOUTES VOS TÂCHES ADMINISTRATIVES



### ● Secrétaire indépendante

Prestations de services de tous travaux de secrétariat, quel que soit votre secteur d'activité.  
Vous pouvez choisir de gagner du temps et de réduire vos coûts en externalisant votre secrétariat.

Vos besoins sont ponctuels ou réguliers, nous convenons ensemble des prestations à réaliser, en télétravail ou sur site selon vos besoins.  
Les prestations sont validées par un contrat de services entre les deux parties.

### ● Pour vous

- pas de contraintes d'embauches
- ni congés payés
- ni cotisations sociales
- un appui occasionnel ou régulier
- un savoir-faire
- une disponibilité
- horaires libres

Tarifs des prestations non assujettis à la TVA  
(Article 293-B du CGI)

### Contact :

**Murielle LORBLANCHET**  
Magnac-sur-Touvre  
06 27 87 19 91  
muriel.lorblanchet@outlook.fr

## La gazette de l'opposition constructive ! N°8

Bonjour à toutes et tous,

Les vacances de Pâques se terminent, et en même temps nous commençons le deuxième trimestre de cette année 2023 avec un conseil municipal de fin mars avec pour ordre du jour principal le budget de la commune.

### Budget 2023

Lors de cette séance nous avons constaté une bonne gestion des deniers publics. Par contre, nous avons voté contre le budget présenté.

En effet, nous estimons que le projet de la micro crèche à 639 000 € pour 13 enfants est trop coûteux. Il est plus que nécessaire de mutualiser ce genre d'équipement surtout suite au départ à la retraite de sa directrice. Le projet d'aménagement des écoles de Relette en centre bourg, hormis le problème de stationnement au moment de l'entrée et de la sortie des classes, nous semble plus judicieux que celui de la crèche. En attendant, rien n'est fait pour la sécurité des rues Pasteur, Jean-Jaurès ou d'Angoulême. Nos trottoirs sont toujours aussi désastreux alors que nous payons des impôts comme tout le monde !!!

### Désert médical

Ce second trimestre nous amène à aborder notre désert médical. Fin juin le docteur Tisseraud nous quittera. Bien sûr vous avez tous signé la pétition à la pharmacie notamment, pour autant aucun médecin en vue. De plus, ce n'est pas à l'Isle d'Espagnac où à Ruelle que nous pourrions nous faire soigner sachant que ces cabinets sont déjà saturés.

Faisons un peu d'histoire avec Joël Hérigault : « Il y a eu jusqu'à quatre médecins à Magnac : les docteurs Lestrade, Foucher, Piens et Tisseraud. En 2009 nous n'avions plus que trois médecins le docteur Foucher prenant sa retraite. A ce moment il signale en conseil ce départ et propose de réfléchir au sujet. Il lui a été répondu que ces professions gagnent suffisamment et que ce n'est pas à la mairie d'y remédier. En 2012 au départ du docteur Piens même réponse du maire de l'époque et du maire actuel en oubliant le fameux adage : gouverner c'est prévoir ! » Alors qu'aujourd'hui on gesticule dans tous les sens en accusant l'ARS notamment d'autres communes trouvent des médecins. Il faut se mobiliser : faire activement du lobbying dans les facultés, les CHU, financer des études. Les pistes ne manquent pas ainsi que des organismes capables de nous accompagner. Nous n'avons rien sans rien ! Pour que ce manque de professionnels

ne s'accroisse il faut absolument que nous soutenions chacun à notre niveau ceux qui sont implantés ou interviennent sur notre commune, c'est le cas de notre pharmacie. Continuons de lui permettre d'exister au bénéfice de tous et surtout de nos anciens. C'est un acte simple, citoyen et à la portée de tous.

Ce paragraphe sur le désert médical certains vont le trouver très critique mais c'est la triste vérité. Notre conseil d'hier et d'aujourd'hui n'a jamais pris ce sujet à bras-le-corps pour trouver une solution pour nos administrés.

Pour 2023 nous continuons notre action pour le bien de la commune dans un esprit constructif. Les circonstances l'exigent.

Nous nous tenons à votre disposition pour se faire votre porte-parole des sujets ou difficultés que vous rencontrez et que vous voulez faire connaître.

Prenez soin de vous.

ENSEMBLE CONSTRUISONS DEMAIN !

Joël Hérigault : 06 27 73 81 20  
Cécile Beaulieu : 06 16 57 79 23  
Daniel Braud : 06 16 07 69 98  
Hubert Lopez : 06 15 79 87 47  
minoritemagnac@gmail.com

# État Civil

## Naissances :

- RAMASSAMY Amélia  
née le 17 Février 2023  
à SAINT-MICHEL
- BASTARD Esteban, Serge, Michel  
né le 4 Avril 2023  
à SOYAUX

## Mariage :

- LETELLIER Joshua et PALLIERE Marie  
le 20 mai 2023

## Décès :

- ROMET Jean, Jacques  
décédé le 5 Février 2023  
à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- GODINAUD Jacques, Philippe, André  
décédé le 11 Mars 2023  
à LA-ROCHEFOUCAULD
- CATINAUD Frédéric, René  
décédé le 14 Mars 2023  
à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- DAYRIES Marie-Pierre, Yvonne,  
Michèle épouse PACULA  
décédée le 26 Mars 2023  
à CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- MARTINEZ Encarnacion  
décédée le 6 Avril 2023  
à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- LAC Alain, Roland  
décédé le 29 Avril 2023  
à SAINT-MICHEL

## PHARMACIES DE GARDE

- **Les gardes à volets ouverts** (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.
- **Les gardes à volets fermés** (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

### JUIN

- 4/6 HAFIL Magnac  
42 rue Joliot Curie  
05 45 68 64 74
- 11/6 LASSIME Garat  
1108 rue de Bellevue  
05 45 60 63 77
- 18/6 MAPPA Champniers  
287 rue des Grives  
Musiciennes  
05 45 69 93 60
- 25/6 PROUD Magnac  
39 rue Victor Hugo  
05 45 68 40 63

### JUILLET

- 2/7 VILLEDARY Brie  
Les Grands Champs  
05 45 69 97 89
- 9/7 VILLEMENT Ruelle  
1905 route de Gond-  
Pontouvre  
05 45 68 32 89
- 14/7 SURAUD l'Isle  
d'Espagnac  
47 avenue de la République  
05 45 68 68 30
- 16/7 RUELLE Centre  
1 rue Camille Pelletan  
05 45 68 43 10

23/7 LASSIME Garat  
1108 rue de Bellevue  
05 45 60 63 77

30/7 CHARENTON L'Isle  
d'Espagnac  
208 avenue de la République  
05 45 68 18 47

### AOÛT

- 6/8 MAPPA Champniers  
287 rue des Grives  
Musiciennes  
05 45 69 93 60
- 13/8 HAFIL Magnac  
42 rue Joliot Curie  
05 45 68 64 74

15/8 CHENEVIN Mornac  
16 route de Montbron  
05 45 65 08 50

20/8 PROUD Magnac  
39 rue Victor Hugo  
05 45 68 40 63

27/8 RUELLE Centre  
1 rue Camille Pelletan  
05 45 68 43 10



**SOCAREX ELECTRICITE**

**ENERGIES RENOUVELABLES**  
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières  
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

**SOCAREX ELECTRICITE**  
Electricité - Chauffage électrique  
neufs et rénovations

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC, TOUVRE  
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 98  
E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

**DEVIS GRATUIT**

**Vivrélec**  
**Qualisol**  
**ADEME**  
Agence de l'Environnement  
et de la Politique de l'Énergie

**ÉLECTRICITÉ CONSEIL**  
**SYSTÈME BIEN ÊTRE**  
**PARTENAIRES**  
EDF est Partenaire de  
Système Bien Être

**Plomberie**  **Chauffage**

**Entretien de chaudières**  
TRUFFLANDIER Loïc  
41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.  
**07 68 26 00 67**  
tps16600@hotmail.com

## Le PIRON : Bulletin d'Informations Municipales - Magnac-sur-Touvre

Bulletin Municipal de Magnac-sur-Touvre N°141 - Tirage : 1700 exemplaires - Directeur de la publication : Cyrille NICOLAS - Mairie de Magnac-sur-Touvre - Crédit photo : Mairie/adobestock - Comité de rédaction : Emmanuel DEFONTAINE, Isabelle ESNAULT, Thierry GRUET, Martine LAPIERRE, Vincent MOURGUES, Marie-France WALTER - Mise en page/impression : Médiaprint, 140 Rue Jules Durandea - 16000 Angoulême - RCS Angoulême 493 885 305.